

Domaine Radioprotection

Chères consœurs, chers confrères,

Si vous avez lu notre article sur la radioprotection dans le dernier bulletin, vous aurez sans doute remarqué que nous traversons une période de changements accélérés dans ce domaine, ce qui nous confronte à un certain nombre de nouvelles mesures.

Nous nous sommes particulièrement intéressés aux changements dans le domaine des moyens de protection du patient. Tout le monde sait que les rayons X peuvent être nocifs pour le corps humain. C'est pour cela que nous avons été formés tout au long de notre carrière à la nécessité, pendant les examens, d'équiper nos patient-es de moyens de protection tels que des tabliers plombés.

Or, les pratiques concernant les moyens de protection en radiodiagnostic ont fortement évolué au cours de ces dernières années. Actuellement, leur utilisation n'est plus recommandée que dans des cas exceptionnels, ainsi que nous l'avons souligné dans nos derniers rapports.

Comment l'OFSP en est-il arrivé à la conclusion que les moyens de protection du patient ne devaient plus être obligatoires?

À la SGR-SSR, nous avons également été quelque peu surpris par le dynamisme et la rapidité avec lesquels l'OFSP a introduit ces modifications. D'un autre côté, on peut aussi se réjouir du fait que beaucoup de choses convergent actuellement vers une simplification de nos processus de travail.

L'initiative de ces modifications est venue d'une équipe de physicien-nes médicaux suisses. Les discussions ont pris appui sur une analyse de la littérature scientifique actuelle concernant les moyens de protection du patient. Il s'avère qu'il est largement prouvé que l'utilisation de tabliers de plomb n'offre pas de protection significative aux patient-es. Au contraire: la mauvaise utilisation de ces moyens de protection peut même entraîner une augmentation notable de la dose des patient-es. Même si la réaction de l'OFSP peut vous paraître précipitée, le fait est que de nombreux pays européens appliquent ces nouvelles recommandations depuis longtemps déjà. Aussi la SGR-SSR est-elle favorable à ces modifications. Si vous vous intéressez aux publications scientifiques sur le sujet, nous vous recommandons de suivre le lien en bas de la page.

Il s'avère qu'il est largement prouvé que l'utilisation de tabliers de plomb n'offre pas de protection significative aux patient-es.

Possibles conséquences des nouvelles recommandations concernant les moyens de protection

De toute évidence, ces nouvelles recommandations sont une source de remise en question et d'interrogations, et pas seulement du côté des professionnels de la santé. Mais la priorité est de veiller à ce que nos patient-es se sentent en sécurité. Eux aussi ont associé, toute leur vie

durant, le fait de passer des examens radiologiques avec l'utilisation de moyens de protection. Ces changements peuvent donc susciter des questions, voire des craintes et de l'inquiétude.

À cet égard, nous renvoyons à la nouvelle page consacrée à la sécurité du patient sur le site de l'OFSP: les questions de radioprotection, mais aussi tous les autres domaines liés à la sécurité des patients y sont abordés de façon claire et attractive. On y trouve notamment des vidéos YouTube qui répondront aussi à certaines interrogations liées au contact avec les patient-es. Vous pouvez accéder à ces contenus dans les trois langues nationales (sans le romanche) en suivant les liens ci-dessous.

Jetez-y un coup d'œil. Cela en vaut à notre avis la peine.

Nous estimons qu'il est important d'avoir un discours clair et cohérent pour que nos patient-es continuent de se sentir bien et en sécurité dans nos institutions.

Sur ce, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches un magnifique printemps. Si vous avez des questions ou des critiques à me communiquer, n'hésitez pas à me contacter directement.

Pr Dr Andreas Gutzeit
Responsable du domaine
Radioprotection

